

Toulon, le 04 février 2026

Dalila DRAOUI
Service agriculture et forêt
Mission défrichement
Tél : 04.94.46.81.94

M. MARGARIA Michael
760 chemin de la Colle d'Embarque
83440TANNERON

Objet : Dossier incomplet d'une demande d'autorisation de défrichement
Demande de pièces complémentaires

Références: Dossier n° 25.389/13 (**à rappeler dans toute correspondance**)
Commune : **TANNERON** - Lieu-dit : **TOUORDAM**
Section - Parcelle(s) : **WP 14-16**

Monsieur,

Le dossier de demande d'autorisation de défrichement reçu le **29/12/25** et établi au nom de **M. MARGARIA Michael** ne peut être instruit en l'état du fait de pièces manquantes.

Vous voudrez bien me fournir, **dans un délai maximum de trois mois, les pièces ou informations suivantes, à l'adresse postale ou mail indiquée en bas à gauche du présent courrier :**

- **Un extrait du plan cadastral** (au format A4 et en couleur en matérialisant l'emprise de la zone à défricher) contenant le numéro et les limites des parcelles cadastrales **WP 14-16**
- **Un arrêté portant décision d'examen au cas par cas ou l'étude d'impact**
La demande porte sur une surface supérieure à 5000 m². Il convient de me transmettre la décision de l'autorité environnementale vous dispensant ou non de la réalisation d'une étude d'impact (après examen au cas par cas) ou l'étude d'impact dans le cas contraire (en 4 exemplaires papier et 5 clés numériques). Il vous appartient pour cela de saisir l'autorité environnementale PACA pour examen au cas par cas de votre dossier de défrichement. Les renseignements et formulaires propres à cette procédure sont disponibles sur le site de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) :
<https://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/pour-examen-au-cas-par-cas-d-un-projet-a16133.html>
Le dépôt des dossiers s'effectue désormais de manière dématérialisée par le portail suivant :
<https://evaluation-environnementale.developpement-durable.gouv.fr/#/auth/lautorite-environnementale>

Votre dossier ne sera déclaré **complet** qu'après réception des pièces demandées ci-dessus.

Sans retour des pièces demandées le 04/05:26, votre dossier sera classé sans suite et clôturé. Vous ne pourrez pas vous prévaloir d'une autorisation tacite.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.